Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2019-782** **21/11/2019**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 10

Objet : Appel à candidatures : 10 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Mise à disposition auprès de la FAO (Rome) :

- 1 poste d'expert.e de la déforestation et de la prévention de la déforestation importée.
Date limite de candidature : 20/12/19.

Groupement d'intérêt public « France Vétérinaire International :

- 1 poste de conseiller résident de jumelage (CRJ) sur le jumelage « Sécurité sanitaire des aliments » en Bosnie-Herzégovine (BiH) à Mostar (Bosnie-Herzégovine).
Date limite de candidature : 20/12/19.

Conservatoire du littoral :

- 1 poste d'agent administratif (catégorie C) à Rochefort (17)
Date limite de candidature : 20/12/19.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail :

- 1 poste Chargé de décisions (H/F) (CDD Cat 2 de 24 mois à Maisons-Alfort (94)
Date limite de candidature : 27/11/2019

- 1 poste Technicien de laboratoire en biologie moléculaire (H/F) (CDD Cat 3 de 2 mois à La Réunion (974)
Date limite de candidature : 03/12/2019

- 1 poste Adjoint au Directeur de la DEPR / Chef d'unité coordination intrants du végétal (H/F) (CDI Cat 1ou Tit A+ à Maisons-Alfort (94)
Date limite de candidature : 27/11/2019

¨ 2019-144 Adjoint au Chef d'unité coordination intrants du végétal (H/F) (CDI Cat 1ou Tit A+ à Maisons-- 1 poste Alfort (94)
Date limite de candidature : 06/12/2019

- 1 poste Chargé de projet de recherche en épidémiologie (H/F) (CDD Cat 2 de 9 mois à Lyon (69),
Date limite de candidature : 10/12/2019

- 1 poste Chargé(e) de projet scientifique et technique en bio-analyses (H/F) (CDD Cat 2 de 12 mois à Sophia-Antipolis (06)
Date limite de candidature : 10/12/2019

Office Français de la Biodiversité:

- 1 poste de chargé de mission Appui aux acteurs et mobilisation des territoires à Dijon (21).
Date limite de candidature : 20/12/2019

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel Bouyer

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Mise à disposition auprès de la FAO (Rome)

Expert.e de la déforestation et de la prévention de la déforestation importée

Département des forêts / Division des ressources et des politiques forestières – FAO- Rome

Catégorie : A + (équivalent P4/P5 à la FAO)
Cotation parcours professionnel : 3 équivalent P4/P5 à la FAO
Date de prise de fonctions souhaitée : avril-mai 2020
Durée d'engagement : 3 ans renouvelable 2 fois 1 an
Date limite de remise des candidatures : Un mois après la date de publication dans BO AGRI.

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	La lutte contre la déforestation participe à l'atteinte des résultats de l'Agenda 2030 (Objectifs de Développement Durable), de l'Accord de Paris sur le climat et du futur cadre biodiversité post-2020. En plus de receler une grande partie de la biodiversité mondiale, les forêts assurent de multiples fonctions et notamment une grande variété de services écosystémiques, y compris des services climatiques, représentant des contributions majeures aux cycles mondiaux de l'eau et du carbone. La prévention de la déforestation doit s'appuyer sur des données objectives, qui font autorité. La FAO collecte et publie les données mondiales de référence sur les forêts, la production et le commerce de produits bois, ainsi que sur les productions agricoles, agro-alimentaires et leur commercialisation. Dotée d'outils de traitement de l'imagerie satellitaire pour effectuer un suivi mondial de l'utilisation du sol, elle est en capacité, en complément des données officiellement transmises par les Etats, de faire progresser la qualité des données nationales. La FAO produit de nombreuses études et analyses, permettant de recenser des bonnes pratiques en matière de prévention réussie de la déforestation. La FAO dresse notamment tous les deux ans, en Comité mondial des forêts, un état des lieux des forêts du monde. Elle aborde selon différents angles le sujet de la gestion forestière durable, mais aussi celui de la déforestation, ainsi que les grandes tendances et les risques émergents. De plus, tous les 5 ans, le rapport sur l'évaluation des ressources forestières (FRA Forest Ressources Assesment) détermine la surface forestière mondiale. Par ailleurs, en complément de son investissement dans les programmes REDD+ et FLEGT, la FAO a initié des travaux sur les engagements "Zéro déforestation" déployés par certains grands acteurs de l'économie mondiale. Elle a notamment analysé les mécanismes de mise en œuvre de ces engagements, mais aussi de contrôle, de commercialisation et de communication. Même si le rythme moyen de la déforestation s'est ralenti au cours des dernières années, la pression exercée sur les forêts du monde reste élevée dans les zones tropicales et dans les pays à faible revenu. Parmi les nombreux facteurs de déforestation, celui de la déforestation importée, à travers les achats des entreprises, des administrations et des consommateurs, fait l'objet de plus d'attention. Pour une lutte plus efficace contre la déforestation, il est donc essentiel de disposer de données issues de méthodologies reconnues au niveau mondial, ainsi que d'un examen approfondi de ses causes. C'est dans ce contexte que la France souhaite soutenir la FAO sur cette thématique, à travers la mise à disposition d'un

	expert de la déforestation et de la prévention de la déforestation importée.
OBJECTIFS DU POSTE	Renforcer les capacités de la FAO pour traiter des questions de déforestation dans le monde, y compris la déforestation importée en liaison avec la consommation de produits agricoles et forestiers ; participer à la lutte contre la déforestation dans une approche intégrant les enjeux climatiques et alimentaires, la préservation des sols et de la biodiversité, le développement économique et social.
DESCRIPTION DES ACTIVITES A EXERCER OU DES TACHES A EFFECTUER	En lien avec les autres départements de la FAO potentiellement concernés, et sous la responsabilité de la directrice de la Division politiques et ressources forestières du Département forêt de la FAO, l'expert.e participera aux activités suivantes : **A. Contribuer à l'identification des mécanismes de la déforestation au niveau mondial y compris la déforestation importée** - contribuer à l'inventaire des différents outils de rapportage sur la perte de couvert forestier jusqu'à la déforestation (aux échelles mondiale, continentale et nationale) ; - contribuer à l'analyse dans les différents contextes forestiers mondiaux des principaux tenants et aboutissants socio-économiques de la déforestation, notamment de la déforestation importée ; - rechercher des corrélations entre déforestation et développement des échanges commerciaux de produits agricoles, alimentaires et forestiers ; - documenter les étapes successives conduisant à la dégradation des forêts et à la déforestation ; - identifier les solutions possibles, en particulier dans le domaine intersectoriel forêt-agriculture. **B. Faciliter le dialogue international entre les différentes parties prenantes de la déforestation** - rechercher des bonnes pratiques de prévention de la déforestation, tant dans les pays forestiers d'origine que dans les pays importateurs de matières premières issues de déforestation ; - mener des travaux sur les politiques fiscales et les investissements innovants dans le domaine de la lutte contre la déforestation ; - assurer une veille sur les initiatives de prise en compte de la déforestation dans les stratégies d'investissement responsables des filières agro-alimentaires et en extraire des bonnes pratiques ; - capitaliser et partager ces éléments pour alimenter le dialogue international dans les instances compétentes (COFO, Partenariat mondial des forêts…) ; - contribuer à l'animation du dialogue sur la déforestation, incluant la déforestation importée, entre la FAO et ses partenaires du « Partenariat collaboratif pour les forêts » ainsi qu'avec les bailleurs de fonds internationaux, y compris sur des opportunités de projets de mise en œuvre de bonnes pratiques .

CHAMP COMPETENCES LIEES AU POSTE	Le/La candidat.e disposera de : > une expertise scientifique, technique et pratique dans le domaine de la gestion forestière et de la déforestation associée au développement de productions agricoles d'exportation, une bonne connaissance des problématiques de changement climatique, de biodiversité et de commerce international des produits bois et agricoles ; > un diplôme bac+5 ou équivalent avec une qualification en matière de sciences de l'environnement, de gestion durable des forêts, des systèmes agricoles et agro-écologiques au niveau mondial ; > une expérience professionnelle dans un environnement multiculturel et international ; et/ou une expérience dans les pays en développement ; > la capacité à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et multifonctionnelle. > une capacité analytique et conceptuelle pour faire la synthèse d'enjeux économiques et écologiques à forte dimension politique. Il présentera ses travaux sous forme de rapports réguliers selon un format et une fréquence à discuter avec la FAO ; La maîtrise de l'anglais écrit et oral est obligatoire. La maîtrise d'une troisième langue officielle des Nations Unies sera un avantage.
PERSONNES A CONTACTER	Sylvain REALLON – Sous-Directeur Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie - sylvain.reallon@agriculture.gouv.fr Catherine RIVOAL – Chargée de mission affaires forestières internationales - catherine.rivoal@agriculture.gouv.fr Isabelle OUILLON - Cheffe du BMSA - **isabelle.ouillon@agriculture.gouv.fr** Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à : Aliocha Nguyen – DGPE – Chargé de mission réseau international aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr

Groupement d'intérêt public « France Vétérinaire International »

1, avenue Bourgelat, 69 280 MARCY L'ETOILE

Conseiller résident de jumelage (CRJ) sur le jumelage « Sécurité sanitaire des aliments » en Bosnie-Herzégovine (BiH)

Catégorie A Vacant

Classement parcours professionnel : 3

Début de mission estimée : mai 2020

Durée du poste : 36 mois

Affectation géographique : Mostar (Bosnie-Herzégovine)

Profil statutaire : CADRE A du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) = ISPV, IPEF, IAE, Attachés

MISSIONS DE LA STRUCTURE	Le groupement d'intérêt public « France Vétérinaire International » (GIP FVI) est consacré à la promotion, la coordination et la mobilisation de l'offre française d'expertise et de formation vétérinaires à l'international. Bientôt rattaché à l'ENSV, ses actions continueront de couvrir les domaines de l'ingénierie de l'expertise, de l'ingénierie de formation et de l'offre de formation aux thématiques vétérinaires à l'international. Elles s'organisent selon deux grands volets : les projets de coopération avec des pays partenaires de la France pour le renforcement de compétences dans le domaine de la santé publique et la gouvernance sanitaire vétérinaires d'une part, les actions de formation en présentiel et à distance ainsi que l'appui à la mise en place de dispositifs de formation dans les pays partenaires, d'autre part. Ces actions sont mises en œuvre principalement en Europe de l'Est, Afrique du Nord et Sub-Saharienne, au Moyen-Orient, en Asie. Le siège est à Marcy l'Etoile (69 280), avec 2 antennes (Paris, Montpellier). L'équipe du GIP FVI est constituée de 8 ETP (5,3 ETP cadres et 2,7 ETP assistants de gestion) dont une partie (6) est mise à disposition du GIP par le MAA. Dans le cadre des projets de coopération pour le renforcement de compétences, FVI met notamment en œuvre des jumelages pour le compte du MAA, et mobilise ainsi chaque année environ 100 experts court-terme (1 à 2 semaines) pour environ 250 missions annuelles, ainsi que quelques permanents résidents ou non dans les pays d'exécution des projets (chefs de projets, conseillers résidents, assistants). L'équipe de FVI organise également l'accueil de délégations étrangères. Le portefeuille annuel d'une cinquantaine de projets gérés par l'équipe de FVI et dont le financement est d'ampleur très variable (de 10 k€ à 1M€/an) est exclusivement consacré à la mobilisation de l'expertise (pas d'investissement) représente en moyenne 2 millions d'euros par an.
OBJECTIFS DU POSTE	Le titulaire du poste est, sous l'autorité du chef de projet du pays leader de ce jumelage (la France), chargé de mettre en œuvre le jumelage SSA (sécurité sanitaire des aliments) en Bosnie-Herzégovine, en étroite collaboration avec les autorités compétentes (AC) du pays bénéficiaire, et en collaboration avec la Délégation à l'Union européenne présente dans le pays. Il travaille en lien avec les autres partenaires du consortium monté pour ce projet (Autriche et Croatie), avec les experts court-terme mobilisés sur les activités prévues, et est en contact régulier avec la chargée du suivi de ce projet à FVI Paris.
DESCRIPTIF DES ACTIVITES	La responsabilité du titulaire concerne : - La participation au montage préalable de la proposition soumise par la France, l'Autriche et la Croatie à l'UE ; - Une fois la proposition acceptée, la conception, la rédaction et l'actualisation progressive du plan de travail (i.e. les missions des experts des trois pays du consortium, les visites de terrain et d'études), en lien avec les AC du pays, l'homologue CRJ bosnien et les chefs de projet) ; - La mise en œuvre du plan de travail validé : organisation des missions des experts (avec le concours d'un assistant du pays), en lien avec les responsables de la SSA

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">en BiH (à tous les niveaux de décision du pays) ; organisation des visites de terrain, des formations, en lien avec les experts court-terme dédiés, etc., et suivi budgétaire associé ;
- La mise en œuvre de la communication du jumelage selon les règles de visibilité imposées par l'UE ;
- Le lien avec les AC ;
- La participation aux comités de pilotage du projet, qu'il anime ;
- La rédaction des rapports trimestriels, techniques et financiers ;
- La rédaction du rapport final du jumelage ;
- L'organisation des meetings de démarrage et de clôture du projet.</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">Chefs de projet français, autrichien et croate ; autorités compétentes de BiH ; personnel de l'Agence de sécurité sanitaire de BiH ; CRJ bosnien ; experts des trois pays du consortium et de BiH dans le domaine concerné ; DUE ; Ambassade de France en BiH ; personnel de FVI, et plus généralement toute personne amenée à travailler sur ce projet.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>SAVOIRS</td><td>SAVOIR-FAIRE</td></tr>
<tr><td>- Bonne maîtrise de l'anglais indispensable (écrit, oral) ;
- Bonne connaissance du domaine d'activité du jumelage ;
- Capacité organisationnelle, et de priorisation des tâches ;
- Capacité rédactionnelle et réactivité ;
- Souhaité : connaissance de l'organisation institutionnelle d'autres pays dans le domaine concerné (SSA)
- connaissances générales sur la mise en œuvre des jumelages institutionnels européens ;
- connaissance générale de la transposition ou rapprochement de l'acquis de l'UE.</td><td>- Aptitude prononcée pour le travail dans un contexte multiculturel et la communication ;
- Aptitude affirmée pour la diplomatie et le travail en équipe ;
- Autonomie et adaptabilité ;
- Maîtrise des outils informatiques courants ;
- Expérience de la négociation avec des partenaires internationaux ;
- Souhaité : expérience de coopération internationale.</td></tr>
<tr><td>RÉMUNÉRATION</td><td colspan="2">Le CRJ est détaché par son administration d'origine pour la durée du projet auprès d'Expertise France. Il conserve son salaire et perçoit en sus une indemnité d'un demi-per diem par jour de présence.

A titre indicatif, le per diem en Bosnie est de 159 € au 31 octobre 2019 (pour un mois de 30 j, la somme attribuée serait donc 30 x 79,5 = 2 385 €) ; en outre, un voyage mensuel, le loyer et l'assurance du CRJ sont également pris en charge par le budget du jumelage.

Pour information, le budget général du jumelage est de 1,5 M€ pour 3 ans.</td></tr>
<tr><td>MODALITES DE CANDIDATURE</td><td colspan="2">Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV actualisé et d'une lettre de motivation à contact@fvi-atf.org avant le 12 décembre 2019.</td></tr>
<tr><td>CONTACTS</td><td colspan="2">Sabine Didierlaurent, Directrice adjointe de FVI, 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris.
Tél : 01 49 55 60 94 – courriel : sabine.didierlaurent@fvi-atf.org

Dominique Schnäbele, Chargée de projets - FVI, 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. 01.49.55.43 49 – Courriel : dominique.schnabele@fvi-atf.or</td></tr>
<tr><td>Pour en savoir plus</td><td colspan="2">http://www.france-vet-international.org</td></tr>
</table>

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute un (e) :

Agent administratif
Au sein de l'agence comptable
à Rochefort

Poste à temps complet ouvert aux agents de catégorie C accessible:

- aux fonctionnaires par voie de détachement (contrat de détachement de 3 ans renouvelable) ;
- aux agents contractuels en CDI bénéficiant déjà du quasi statut (décret n°2016-1697).

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, restaure et aménage des espaces du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 205 000 ha situés sur le littoral. Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel » correspond à une cible de 320 000 ha protégés. Les terrains du Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement 180 agents, fonctionnaires détachés ou contractuels, au siège à Rochefort et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral (en métropole et outre-mer). Ces délégations sont chargées, conformément aux orientations nationales, de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

Les services du siège national du Conservatoire du littoral comprennent une soixantaine d'agents. Ils rassemblent la direction de l'établissement (localisée à Paris et Rochefort), le secrétariat général, la direction de l'action foncière et des systèmes d'information, la direction de la gestion patrimoniale.

L'agence comptable du Conservatoire du littoral est située à Rochefort (17) au sein des services centraux, elle est composée de trois agents (1 B et 2 C) et de l'agent comptable.

<u>Description des missions</u>

L'agent administratif est plus particulièrement chargé des tâches suivantes au sein de l'équipe de l'agence comptable :

Gestion financière des dépenses publiques

Visa, prise en charge et paiement des dépenses sur factures, des actes d'acquisitions foncières, des dépenses d'investissement et de marchés publics ;
Visa, prise en charge et paiement des dépenses de frais de missions et des salaires.

Gestion des recettes et de la trésorerie

Visa, prise en charge des titres de recettes relatifs aux subventions ;
Gestion des dons des particuliers ;

Recouvrement amiable et contentieux ;
Suivi des comptes de trésorerie et des comptes de tiers.

Tâches transversales
Participation aux dispositifs de contrôles internes.
Gestion des immobilisations.

Il peut également être mobilisé à titre de renfort ponctuel (pic d'activité, absences…) au sein du service des affaires financières (SAF) en charge de la liquidation des factures. A ce titre, il peut être amené à acquérir et maintenir les compétences nécessaires.
Il peut enfin être sollicité à titre provisoire et de manière ponctuelle pour un appui au sein de l'unité administration générale (UAG).

Relations hiérarchiques et fonctionnelles
L'agent administratif est en relation hiérarchique avec l'agent comptable et en relation fonctionnelle avec les services centraux de l'établissement et les délégations de rivages.

Profil et compétences requises
- Connaissances en comptabilité publique
- Compétences appréciées en matière de marchés publics et de gestion de la paie
- Expérience en matière de gestion des dépenses publiques
- Autonomie et bonne connaissance des logiciels bureautiques
- Rigueur et méthode, disponibilité
- Sens des contacts et des relations humaines

Caractéristiques du poste
Poste à temps complet ouvert à des agents de catégorie C, accessible :
- aux fonctionnaires par voie de détachement sur contrat (contrat de détachement de 3 ans) ;
- aux agents contractuels en CDI déjà en poste au Conservatoire du littoral ou dans un établissement relevant du quasi-statut (décret n°2016-1697).

La politique des ressources humaines du Conservatoire du littoral vise à garantir un recrutement respectueux des principes de non-discrimination et de diversité. Ainsi, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction
Le poste est à pourvoir **dès que possible.**
Il est localisé à Rochefort (17).

Renseignements et dépôts des candidatures
Les dossiers de candidature (CV+ lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) sont à faire parvenir au plus tard **le 20 décembre 2019** :

Soit par courrier à :
Conservatoire du littoral – Service des ressources humaines - Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex

Soit en ligne :
http://www.conservatoire-du-littoral.fr – rubrique offres d'emploi

Renseignements sur le poste
Jean-François CHEVALIER, Agent comptable et responsable du service des affaires financières
jf.chevalier@conservatoire-du-littoral.fr

Renseignements administratifs
Emmanuelle TERNY, responsable SRH
e.terny@conservatoire-du-littoral.fr
(pas de dépôt de candidature à ces adresses)

Date : 06/11//2019

Poste à pourvoir	**Chargé de décisions (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 24 mois**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des autorisations de mise sur le marché (DAMM)
Unité des décisions (UD)

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014 a confié à l'Anses des missions de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques (PPP), des adjuvants, et des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC) transférées à l'Anses depuis juillet 2015. L'Anses s'est vue confier des missions équivalentes assurées par le ministère en charge de l'environnement, en ce qui concerne les produits biocides à compter du 1er juillet 2016.

Missions / contexte

Une direction des AMM (DAMM) a été créée en juillet 2015 pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions. La DAMM est chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM ; elle comprend une unité d'instruction administrative qui assure la réception et le traitement administratif des dossiers et la préparation des décisions d'ordre administratif, et une unité des décisions qui assure l'instruction des dossiers issus de l'évaluation.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Placé sous l'autorité du chef de l'unité qui est en charge du suivi des décisions d'AMM, l'agent sera chargé de l'instruction des décisions d'autorisation, de retrait ou de modification des AMM des PPP, des MFSC et de leurs adjuvants, sur la base de l'évaluation réalisée par la direction de l'évaluation des produits réglementés, dans le respect des lignes directrices pour la gestion des AMM qui ont été adoptées par l'Agence. L'Unité des décisions comprend plusieurs chargés de dossier.

Activités

Les activités du chargé de dossier consistent à :

- Instruire et rédiger les projets de décisions d'autorisation de mise sur le marché, de modification ou de retrait d'AMM et les permis d'expérimentation sur la base des conclusions transmises par la Direction de l'évaluation des produits règlementés (DEPR),
- S'assurer de la cohérence des décisions avec celles prises antérieurement, de leur conformité au droit communautaire et national, notamment en ce qui concerne les mesures de gestion,
- Identifier les décisions nécessitant un examen complémentaire par les instances internes de l'Agence et contribuer à l'apport de ces éléments complémentaires,
- Compléter en anglais les éléments des rapports d'évaluation européens (part A) dédiés à la décision d'autorisation des PPP,
- Assurer le suivi de la signature et de la publication des décisions,
- Renseigner le système d'information interne avec tous les éléments permettant d'assurer la traçabilité des dossiers et le suivi des décisions,
- Assurer l'archivage des dossiers.

Il bénéficie de l'appui technique des chargés de filières agricoles affectés au sein de l'unité.
Des responsabilités supplémentaires telles que la préparation de réunions avec des parties prenantes ou un rôle de référent dans un domaine spécifique (MFSC, systèmes d'information, bio-contrôle, etc.) pourront être confiées au chargé de dossier.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *En vertu de l'Art L.5323-4 du code la santé publique, le titulaire du poste sera soumis à l'obligation de remplir une déclaration publique d'intérêt. Toute personne recrutée est soumise aux règles de déontologie de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Niveau BAC + 3, technicien supérieur ou ingénieur en agronomie/agriculture, santé ou environnement, sciences

Expériences similaires

- Expérience dans le domaine de la protection des plantes et/ou de l'instruction de dossiers réglementaires,
- Activité en lien avec l'application d'une réglementation agricole.

Compétences

- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité et sens de l'organisation,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Connaissances techniques et/ou règlementaires dans les domaines des produits phytopharmaceutiques et/ou des matières fertilisantes et supports de culture,
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale,
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale),
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 27 novembre 2019

Renseignements sur le poste : Claude VERGNET (claude.vergnet@anses.fr, tel. 01 49 77 21 77)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2019-141 à :** recrutement@anses.fr

Date : 12/11/2019

Poste à pourvoir	**Technicien(ne) de laboratoire en biologie moléculaire (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (2 mois)**
Localisation	**Saint-Pierre de la Réunion (974)**
Prise de fonction	**15/01/2020**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires sur 18 sites. Ils ont des missions de référence, d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Le Laboratoire de la santé des végétaux (LSV) assure sur six sites spécialisés des missions de référence et d'analyses officielles, en tant que « laboratoire national de référence » (LNR) sur les organismes nuisibles dans le champ de la santé des végétaux.
L'unité ravageurs et agents pathogènes tropicaux du LSV (LSV-RAPT) est le LNR pour les virus sur bananier et plantes tropicales et les bactéries sur bananier, agrumes et plantes tropicales. L'unité est accueillie au sein du Pôle de Protection des Plantes de Saint-Pierre, sur l'Île de la Réunion, communément appelé « 3P » et qui est une plateforme technologique commune entre le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), l'Université de la Réunion, le LSV-RAPT et la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). L'unité LSV-RAPT comprend 6 agents qui assurent les missions d'analyses, de méthodologie et d'expertise dans les mandats de référence spécifiés précédemment.
L'unité LSV-RAPT accréditée selon la norme ISO 17025 est également engagée dans un processus visant à améliorer la traçabilité de ses travaux de recherche.

Missions/contexte

Dans ce contexte, l'unité LSV-RAPT participe au projet européen H2020 VALITEST visant à améliorer le processus de validation de méthodes d'analyse, à produire des données de validation, et ainsi à mieux caractériser la performance des tests de détection utilisés dans le domaine de la santé végétale.
Dans le cadre du *workpackage* 1, l'unité LSV-RAPT s'est notamment engagée à organiser un essai interlaboratoire de validation (EILV) visant à comparer la performance de différentes méthodes et tests de détection de *Xanthomonas citri* pv. *citri* (Xcc).
Xanthomonas citri pv. *citri* est la bactérie responsable du chancre des agrumes, maladie considérée comme un fléau majeur de l'agrumiculture dans le monde.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions et activités

Sous l'encadrement du responsable de projet, le (ou la) technicien(ne) sera en charge de la mise en œuvre des opérations techniques d'organisation d'un essai inter laboratoire de validation de méthodes.

A ce titre, il (elle) devra :

- Mettre en œuvre les opérations de laboratoire nécessaires à l'organisation de l'EILV
- Participer aux tests préliminaires visant à évaluer les différents tests présélectionnés pour l'EILV
- Préparer les échantillons supports de l'EILV
- Assurer la validation des échantillons : établir la valeur assignée, réaliser les études d'homogénéité et de stabilité des échantillons supports de l'EILV
- Participer aux opérations d'emballage et de distribution des échantillons supports de l'EILV
- Mettre en œuvre des protocoles techniques dans le respect des dispositions du système de management de la qualité du laboratoire
- Préparer les tampons, utiliser le matériel, assurer la validation des consommables identifiés comme critiques selon les dispositions du système de management de la qualité du laboratoire
- Nettoyer, désinfecter, décontaminer tout équipement ou matériel ayant servi aux manipulations (paillasses, verrerie, petit matériel, enceintes climatiques, hottes, ……)
- Assurer la traçabilité documentaire des différentes opérations techniques mises en œuvre selon les dispositions du système de management de la qualité du laboratoire
- Contribuer à la documentation technique à destination des participants à l'EILV

Conditions particulières

- Sans objet

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Niveau Bac + 3 (ex : Licence professionnelle) associant des compétences techniques de laboratoire (biologie moléculaire) et des compétences en management de la qualité – Minimum Bac

Expériences similaires

- Expérience professionnelle ou de stage en laboratoire d'analyses
- Suivi d'enseignements optionnels d'unité de valeur dans le domaine du management de la qualité
- Prise de responsabilités collective et de coordination dans le cadre du cursus universitaire

Compétences

- Connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la microbiologie
- Maîtrise des méthodes de biologie moléculaire (de type PCR, PCR temps réel et LAMP PCR)
- Connaissances en management de la qualité notamment de la norme NF EN ISO/CEI 17025 concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais
- Maîtrise de l'anglais scientifique
- Aptitude au travail en équipe, capacité d'écoute et de synthèse
- Maitrise du Pack office (Word, Excel)
- Sérieux, rigueur scientifique et sens de l'initiative

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 3 décembre 2019

Renseignements sur le poste : Aude Chabirand, responsable de projet de recherche (aude.chabirand@anses.fr, 0262382642)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2019-142 à :** recrutement@anses.fr

Date : 06/11/2019

Poste à pourvoir	**Adjoint au Directeur de l'Evaluation des Produits Réglementés en charge des intrants du végétal, Chef d'unité Coordination Intrants du végétal (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**A compter du 2ème trimestre 2020**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Direction de l'évaluation des produits réglementés, (DEPR) Unité Coordination Intrants du végétal
Missions / contexte	La DEPR assure les actions d'évaluation des risques pour l'homme, l'animal ou l'environnement, et des bénéfices en matière de substances actives et produits phytopharmaceutiques, de macro-organismes non indigènes utiles aux végétaux et introduits dans l'environnement, de substances actives et produits biocides, de fertilisants, de supports de culture, et de produits assimilés. La DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence. La DEPR intervient également dans son domaine de compétence en réponse aux saisines adressées à l'agence et pilote des études de recherche et développement dédiées à l'amélioration des méthodologies d'évaluation des risques. Les unités de coordination sont chargées d'organiser l'évaluation scientifique des demandes d'approbation de substances actives et d'autorisation de mise sur le marché de produits. Elles s'assurent de la cohérence des évaluations, dans le respect des réglementations européennes et nationales. L'équipe est composée de 23 agents, dont 2 adjoints au chef d'unité.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

L'adjoint au Directeur de la DEPR en charge des intrants du végétal appuie, dans son champ de compétences, le Directeur de la DEPR.
Il assure également, en tant que chef d'unité de l'Unité de Coordination des Intrants du Végétal, le pilotage de la coordination scientifique et technique des évaluations de dossiers d'intrants du végétal.

Il est assisté de 2 adjoints, et encadre hiérarchiquement une équipe de 23 personnes.

Activités

- Assurer l'encadrement et l'organisation du travail de l'unité (scientifiques de niveau Bac+5 à Bac+8)
- Manager l'équipe, valoriser les compétences des agents et optimiser les ressources allouées
- Assurer la planification, le suivi et la finalisation de l'évaluation des dossiers de produits phytopharmaceutiques, MFSC, macro-organismes et les transmettre aux instances nationales et européennes compétentes
- S'assurer de la mise en œuvre des procédures et référentiels qualité, du respect des délais règlementaires
- Mettre en œuvre au niveau de l'unité la politique Qualité de l'agence
- Optimiser les ressources et les processus de l'unité
- Produire des indicateurs d'activité
- Contribuer aux évolutions réglementaires en renforçant la position de l'Agence au niveau national et européen, et en être le relai pour l'unité et les unités d'évaluation
- Apporter conseil et expertise dans son périmètre d'intervention
- Assurer une veille technique et règlementaire dans son périmètre d'intervention
- Représenter l'Agence dans des réunions et des instances nationales et européennes
- Participer à la mission d'interface avec les parties prenantes, les industriels, les unités d'évaluation et les autres entités de l'Agence
- Assister la direction de la DEPR dans l'élaboration du programme de travail et le pilotage des activités
- Organisation des travaux des collectifs d'experts dans le domaine concerné

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *En vertu de l'Art L.5323-4 du code la santé publique, le titulaire du poste sera soumis à l'obligation de remplir une déclaration publique d'intérêt. Toute personne recrutée est soumise aux règles de déontologie de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 5 à BAC+ 8 - MASTER II, DEA ou diplôme d'ingénieur, docteur en Pharmacie, docteur Vétérinaire ou docteur es Sciences

Expériences similaires

- Expérience professionnelle confirmée d'au moins 7 ans, par exemple dans le domaine des produits chimiques, pharmaceutiques, phytopharmaceutiques ou biocides
- Expérience en management d'équipe

Compétences

- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation, respect des délais
- Maîtrise des techniques de management d'équipe
- Maîtrise des techniques de management de projet
- Facultés d'analyse, de synthèse, de pédagogie et d'anticipation des évolutions réglementaires ou méthodologiques
- Aptitudes à la communication orale et écrite
- Capacités d'écoute, de gestion des conflits et de négociation
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique.
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 27 novembre 2019

Renseignements sur le poste : Thierry Mercier (thierry.mercier@anses.fr) ou Catherine Gourlay-Francé (catherine.gourlay-france@anses.fr).

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2019-143 à :** recrutement@anses.fr

Date : 19/11/2019

Poste à pourvoir	**Adjoint au Chef d'unité coordination intrants du végétal (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction d'évaluation des produits réglementés, (DEPR)
Unité Coordination des Intrants du Végétal (UCIV)

Missions / contexte

La DEPR évalue, selon la réglementation en vigueur, les substances actives et produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, les macroorganismes utiles pour la protection des cultures, les substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

Pour l'évaluation des substances et produits phytopharmaceutiques et biocides, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédié, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence. La DEPR intervient également dans son domaine de compétence en réponse aux saisines adressées à l'agence et pilote des études de recherches et développement dédiées à l'amélioration des méthodologies d'évaluation des risques.

L'UCIV est chargée de la coordination de l'évaluation scientifique des dossiers d'approbation de substances actives phytopharmaceutiques, des demandes d'autorisation de mise sur le marché des préparations contenant ces substances et des dossiers de matières fertilisantes et supports de cultures (MFSC) et des demandes d'introduction de macroorganismes utiles pour la protection des cultures. Dans le cadre de ces activités, l'UCIV assure la cohérence de l'ensemble des évaluations réalisées et veille au respect des procédures et délais réglementaires européens et nationaux.
L'équipe est composée de 24 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité en lien avec la cheffe d'unité adjointe, les missions de l'adjoint au chef d'unité sont :

Activités

- Participer à l'encadrement et l'organisation du travail de l'unité ;
- Apporter un appui aux chef d'unité et cheffe d'unité adjointe pour la planification, le pilotage, le suivi et la finalisation de l'évaluation des dossiers de substances et produits phytopharmaceutiques, MFSC, macroorganismes ;
- Appuyer le chef d'unité pour la planification de l'activité et coordonner l'avancement des évaluations pour un respect des délais réglementaires.
- Participer au management de l'équipe, valoriser les compétences des agents et optimiser les ressources allouées ;
- Apporter conseil et expertise dans son périmètre d'intervention ;
- Assurer une veille technique et règlementaire dans son périmètre d'intervention ;
- Représenter l'unité dans les réunions internes à l'agence ;
- Représenter l'Agence dans des réunions et des instances nationales et européennes ;
- Respecter et faire respecter les délais de l'évaluation ;
- Mettre en œuvre au niveau de l'unité la politique Qualité de l'agence et veiller au respect des procédures ;
- Participer à la mission d'interface avec les parties prenantes, les industriels et les autres entités de l'Agence ;
- Être force de proposition auprès du chef d'unité pour l'optimisation des ressources et des processus;
- Contribuer auprès du chef d'unité à la production des indicateurs d'activité.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

** En vertu de l'Art L.5323-4 du code la santé publique, le titulaire du poste sera soumis à l'obligation de remplir une déclaration publique d'intérêt. Toute personne recrutée est soumise aux règles de déontologie de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 5 à BAC+ 8
MASTER II, DEA ou diplôme d'ingénieur (agronomie, chimie, santé, environnement, microbiologie ou évaluation des risques), docteur en Pharmacie, docteur Vétérinaire ou docteur en Sciences

Expériences similaires

- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine des produits phytopharmaceutiques ou produits chimiques réglementés.
- Une expérience en management d'équipe fonctionnel ou hiérarchique serait appréciée.

Compétences

- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation et hiérarchisation des priorités, respect des délais
- Maîtrise des techniques de management de projet
- Aptitudes au management d'équipe
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Facultés d'analyse, de synthèse, de pédagogie et d'anticipation des évolutions réglementaires
- Aptitudes à la communication orale et écrite
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique.
- Connaissance du milieu agricole et/ou de la réglementation dans les domaines des produits phytopharmaceutiques ou autres produits chimiques réglementés

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 6 décembre 2019

Renseignements sur le poste : Jérémy PINTE (jeremy.pinte@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2019-144 à :** recrutement@anses.fr

Date : 19/11/2019

Poste à pourvoir	**Chargé de projet de recherche en épidémiologie (santé animale / sécurité de la chaîne alimentaire) H/F**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 9 mois *(avec possibilité de prolongation),***
Localisation	**Lyon (69)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de Lyon
L'unité Epidémiologie et appui à la surveillance (EAS)

Missions / contexte

L'unité contribue à la recherche et à l'appui à la surveillance en santé animale (dont l'antibiorésistance), en santé végétale et en sécurité sanitaire des aliments. Les missions d'appui scientifique et technique aux réseaux et plateformes de surveillance incluent, d'une part, des activités de conception, de coordination, de gestion (collecte, stockage, traitement, analyse de la qualité) et de valorisation des données et d'évaluation de systèmes de surveillance et, d'autre part, des activités de veille sanitaire. Les travaux de recherche en épidémiologie et en surveillance portent sur les déterminants (facteurs de risque, facteurs associés aux résistances) de l'état de santé des populations, l'amélioration des méthodes de surveillance (syndromique, basée sur le risque) et l'évaluation de l'efficience des mesures de surveillance, de prévention et de lutte. L'unité est également fortement impliquée dans la rédaction et l'édition du *Bulletin épidémiologique santé animale – alimentation*. L'unité intervient en appui transversal aux unités du laboratoire de Lyon, aux autres laboratoires et entités de l'Agence et aux plateformes nationales d'épidémiosurveillance.
Les maladies zoonotiques transmises par voie alimentaire constituent un problème de santé publique important. La surveillance de telles maladies devrait couvrir tous les maillons de la chaîne alimentaire depuis la fourche à la fourchette. Du côté humain, la surveillance de ces maladies se fait traditionnellement à partir de données dérivées de la pratique clinique (déclaration de cas) et souffre d'un manque de complétude, de sensibilité et de précocité. En santé animale, la réglementation européenne encourage la prévention plutôt que la lutte, ce qui signifie que pour la plupart des agents pathogènes alimentaires zoonotiques, l'accent est mis sur la réduction des coûts d'introduction, et encourage la détection précoce et la mise en œuvre de mesures de contrôle appropriées pour prévenir et minimiser les épizooties. Le Centre européen de contrôle et de prévention des maladies encourage une amélioration de l'efficience de la surveillance, l'utilisation de sources de données alternatives pour la surveillance et les initiatives qui renforcent les capacités de surveillance.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Le projet NOVA (« Novel approaches for design and evaluation of cost-effective surveillance across the food chain ») – projet porté par un consortium multipartenaire européen – vise à fournir un état des lieux des dispositifs de surveillance le long de la chaîne alimentaire au sein de l'Union européenne et à développer de nouvelles approches méthodologiques qui pourraient être utilisées en complément des systèmes actuels de surveillance des principaux agents pathogènes alimentaires, des agents pathogènes émergents et de l'antibiorésistance.
Dans le cadre de NOVA, les unités EAS et EPISABE (épidémiologie santé et bien-être) et le laboratoire de sécurité des aliments de l'Anses sont impliquées dans un work package portant sur l'évaluation de l'intérêt de la surveillance syndromique dans la surveillance des maladies d'origine alimentaires en utilisant les données disponibles tout au long de la chaine alimentaire. L'objectif général de ce volet de NOVA est d'améliorer la surveillance des salmonelloses humaines par l'application d'une stratégie de surveillance syndromique multi-source. Les données utilisées incluent des données collectées par l'Anses via les réseaux Salmonella et RESAPATH, auxquelles s'ajoutent des informations issues des programmes de lutte officiels dans les filières avicole et porcine, et les données de santé publique issues du dispositif de surveillance syndromique SURSAUD.

Sous l'autorité du chef d'unité et sous la responsabilité fonctionnelle des scientifiques de l'unité impliqués dans le projet NOVA, la personne aura pour mission de prendre en charge les activités suivantes :

Activités

- Réaliser une synthèse des différentes méthodes utilisées en surveillance syndromique pour de l'exploitation multi-source.
- Réaliser le nettoyage et l'analyse des données disponibles en univarié et multivarié, et comparer les différentes approches. Des jeux de données simulées pourront également être utilisés pour évaluer et comparer les performances (sensibilité, spécificité et précocité) des différentes méthodes.
- Participer à l'interprétation et la valorisation des résultats par un article scientifique.

Conditions particulières

- Aucune

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac + 3 à BAC + 5 ou supérieur dans le domaine de l'épidémiologie ou des biostatistiques (ou équivalent)
Thèse d'université en épidémiologie ou équivalent appréciée

Expériences similaires

- Une première expérience en épidémiologie

Compétences

- Connaissances indispensables en épidémiologie et en statistiques appliquées
- Une expérience dans l'analyse de séries temporelles serait un plus
- Maitrise du logiciel R
- Autonomie, force de proposition, capacités d'adaptation
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale)
- Rigueur scientifique, esprit de synthèse, capacités rédactionnelles avérées

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 10 décembre 2019

Renseignements sur le poste : Carole Sala (carole.sala@anses.fr) ou Viviane Hénaux (viviane.henaux@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2019-145 à :** recrutement@anses.fr,

Date : 19/11/2019

Poste à pourvoir	**Chargé(e) de projet scientifique et technique en bio-analyses (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 12 mois**
Localisation	**Sophia Antipolis (06)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires de référence et de recherche et 16 sites répartis en France métropolitaine et en outre-mer. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Laboratoire de Sophia Antipolis / Unité de Pathologie de l'Abeille
Missions / contexte	L'Unité Pathologie de l'Abeille est Laboratoire National de Référence (LNR) et Laboratoire de Référence de l'Union Européenne (LRUE) pour la santé des abeilles ainsi que laboratoire de référence de l'OIE. Dans le cadre du mandat LRUE, le laboratoire recrute un bio-analyste pour exploiter des données de séquençage de génomes bactériens dans le but d'améliorer des outils de diagnostic du laboratoire. L'agent recruté sera intégré dans l'Unité de Pathologie de l'Abeille composée de 15 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité de la cheffe d'unité et sous la supervision du chargé de projet en bactériologie, l'agent recruté aura en charge l'exploitation de données issues du séquençage de 64 génomes de différentes souches de la bactérie pathogène responsable de la loque américaine chez l'abeille : *Paenibacillus larvae*.

Activités

L'agent aura en charge l'exploitation de données issues du séquençage des génomes bactériens, *via* la technologie Illumina, dont l'assemblage a été préalablement effectué. L'exploitation des données sera orientée de manière à identifier de nouvelles cibles potentielles pour le diagnostic de la loque américaine.

A ce titre, l'agent devra :

- Créer et mettre à jour des pipelines de traitement de données
- Développer et maintenir toute application logicielle nécessaire à l'analyse globale NGS
- Analyser et mettre en forme les données issues du séquençage des génomes bactériens
- Traiter les données NGS notamment pour l'amélioration des outils diagnostics du laboratoire
- Effectuer une veille bibliographique dans sa thématique

Conditions particulières

Sans Objet

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac+3 à bac+8 **:** Master, doctorat ou diplôme d'ingénieur ; les candidat(e)s devront justifier d'une formation en bioinformatique, suivie d'une expérience en analyse de données dans le domaine du NGS.

Expériences similaires

- Une expérience préalable d'analyse de données et de développement méthodologique est nécessaire (assemblage, annotations structurale et fonctionnelle, génomique comparative et phylogénie à partir de génomes microbiens issus de plateformes de séquençage, principalement Illumina et MinION).
- Posséder une solide expérience en analyse de données informatiques, y compris de solides compétences UNIX / Linux et une expérience de l'utilisation de clusters de calcul hautes performances.
- Expériences dans la manipulation, gestion et récupération de données provenant de ressources bioinformatiques publiques, telles que la banque de données protéiques ("PDB"), "Genbank" ou encore "Gene Ontology".
- Une expérience préalable en génomique microbienne est souhaitée

Compétences

- Compétences en informatique et traitement de données (programmation informatique y compris Python),
- Connaissance préalable des outils bioinformatiques et des méthodes de traitement de données issues des techniques de séquençages haut débit
- Connaissance de langages de programmation adaptés (idéalement Python, R ou un autre langage d'analyse statistique).
- Connaissance de Galaxy, snakemake, Nextflow et git serait un plus,
- Connaissance de perl, java serait un plus
- Rigueur, organisation, autonomie
- Sens de l'organisation et de la planification (effectuer divers tests de routine et hiérarchiser les tâches)
- Qualités relationnelles, capacités de dialogue et de travail en équipe
- Maîtrise de l'anglais (communication écrite et orale) serait un plus

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 10 décembre 2019

Renseignements sur le poste : Marie-Pierre RIVIERE, cheffe de l'Unité Pathologie de l'Abeille (Tél : 04 92 94 37 23)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2019-146 à :** recrutement@anses.fr

AGENCE FRANÇAISE

OFFICE FRANÇAIS de la BIODIVERSITÉ

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Office Français de la Biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	**Chargé de mission Appui aux acteurs et mobilisation des territoires (h/f)**
Affectation :	Direction Régionale Bourgogne Franche-Comté (DR BFC)
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du Directeur Régional
Résidence administrative :	Dijon (21)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet par un fonctionnaire exclusivement ou par un agent titulaire d'un CDI régi par le quasi-statut de certains établissements de l'environnement

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

Au 1er janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage deviendront l'Office français de la biodiversité, établissement public créé par disposition législative.
Il sera composé de près de 2 800 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et en outre-mer.

Les missions confiées à ce nouvel établissement ont pour objectif général la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion de l'eau.

En Bourgogne Franche-Comté, une Agence Régionale Biodiversité (ARB) a été installée en juillet 2019 sous la forme d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE). Cette agence traduit un partenariat fort entre la Direction régionale de l'OFB et le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, établissement chef de file régional du sujet de la biodiversité. Cette structure rendu possible par la loi associe également d'autres collectivités territoriales et acteurs des politiques de la biodiversité au sein de son conseil d'administration. Il s'agit de suivre l'évolution de cette ARB.

En parallèle à l'ARB et à ses cinq grandes missions issues de trois séminaires de concertations qui ont eu lieu en 2017, la loi du 8 août 2016 confie aux Régions la responsabilité de définir et de mettre en œuvre, avec le soutien de l'ex-AFB puis de l'OFB, une stratégie régionale de la biodiversité (SRB). La Région bénéficie dans ce sens du soutien d'un collectif régional, composé de de l'AFB, des services de l'Etat (DREAL) et des trois Agences de l'Eau Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine-Normandie. Cette stratégie devrait être validée au début de l'année 2020.

Le collectif régional travaille en outre à la mise en place de la reconnaissance nationale Territoire Engagés pour la Nature (TEN), qui sera suivi des reconnaissances Entreprises Engagées pour la Nature (EEN) et Partenaires Engagés pour la Nature (PEN). Il s'agit d'assurer le suivi et la coordination de ces reconnaissances avec la Direction Générale (DG) de l'OFB et les parties-prenantes.

La SRB et les dispositifs de reconnaissance s'articulent avec l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), un outil également piloté par le collectif régional. L'ORB est animé par Alterre mais a vocation à être intégré dans l'ARB. L'objectif de cet ORB est de mettre à disposition de tous publics des informations fiables et concertées autour de la biodiversité et constitue un outil d'aide à la décision aux politiques publiques. Il s'agit d'en assurer la coordination pour la Direction Régionale et participer aux effectifs d'organisation et d'animation.

D'autres instances, schémas et politiques gravitent autour de la mission avec lesquelles le/la chargé.e de mission Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires devra composer.

En premier lieu desquels le Comité Régional Biodiversité (CRB), présidé par la Présidente du conseil régional et le Préfet de région. Le CRB est composé de 126 membres répartis en 5 collèges et se réunit au moins une fois par an.
Le SRADDET, en cours d'élaboration, devra également être pris en compte. Il devra être régulièrement vérifié que les orientations stratégiques suivies par le/la chargé.e de mission s'articulent avec ce document directeur régional.
Sur le territoire de la Bourgogne Franche-Comté, les chartes des trois Parcs Naturels Régionaux sont en révision et nécessitent un suivi. Il s'agit, en lien aux autres missions de la DR et des Services Départementaux (SD) de l'OFB,

d'assurer les instructions techniques et scientifiques de ces dossiers. La mise en place du Parc national devra également faire l'objet d'une attention particulière. D'autres projets stratégiques seront à instruire pour la DR BFC en étroite collaboration avec les parties prenantes (PIA, LIFE, …).

Dans le cadre de l'AFB et de l'ONCFS des outils en faveur de la reconquête de la biodiversité et de la mobilisation des acteurs tels les Aires Terrestres Educatives (ATE), la marque Végétal Local, les Atlas Communaux de la Biodiversité (ABC) ou le programme Agri-Faune ont été développé ces dernières années. Il s'agira de suivre avec les autres missions et services de la DR BFC la bonne application territoriale de ces dispositifs.
Par ailleurs, le réseau partenarial s'étendant avec la création de l'OFB, un travail doit être engagé avec les équipes de l'OFB et les partenaires pour mieux se connaitre et développer des projets en synergie.

Description du poste :

Mission :

Appuie aux acteurs et partenariat :
- Accueillir et être à l'écoute des acteurs régionaux ;
- S'assurer d'une bonne connaissance du tissu partenarial, du niveau national au niveau régional, autant pour le chargé de mission que par les agents de la DR BFC et des SD ;
- Répondre aux sollicitations des acteurs régionaux ;
- Assurer la coordination des relations avec les partenaires : services de l'état et établissement publics (DREAL, Agences de l'Eau), Conseil Régional, Conseils Départementaux, Conservatoires Botaniques Nationaux, Bourgogne Franche Comté Nature, France Nature Environnement, etc. ;
- Inscription dans les réseaux et participation à la concertation le cas échéant, veiller à ce que les autres services DR et SD participent si nécessaire. Veiller à ce que les SD fassent remonter leurs besoins d'assistance dans les dossiers/programmes territoriaux qu'ils ont intégrés ;
- Représenter l'OFB au sein des Comités techniques et de pilotages liés à la mission AAMT (SRB, ORB, SRADDET) ;
- Coordonner pour la DR BFC, suivre et appuyer le développement de l'ARB ;
- Poursuivre le développement des partenariats avec les différents acteurs de la biodiversité au travers de la mise en synergie des compétences (formation, expertises, production de données) ;
- Suivi du réseau des gestionnaires d'espaces naturels.

Mobilisation des Territoires :
- Participer régionalement à l'effort de l'OFB pour les objectifs Mobilisation 2020 et Agir en région ;
- Appuyer et coordonner pour la DR BFC les reconnaissances TEN, EEN, PEN. Instruire les candidatures, participer au jury ;
- Être le relais de la DG pour les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) et les Aires Terrestres Educatives (ATE) ; communication sur les dispositifs et accompagnement des répondants dans leur démarche.

Gestion des espaces naturels terrestres et instruction :
- Assure la coordination de la gestion des espaces naturels où l'OFB est représenté ;
- Coordonner l'instruction des chartes et programmes (PNR, PIA, LIFE, etc.).

Activités principales :

- Communiquer sur les missions AAMT auprès des agents de la DR BFC et des SD et veiller à une appropriation de ces derniers envers les nouvelles thématiques portées au sein de la mission ;
- Représenter la mission AAMT ou garantir sa représentation en cas de suppléance nécessaire au niveau des instances régionales relatives à l'appui aux acteurs et à la mobilisation des territoires, particulièrement avec les collectivités et les espaces naturels où l'OFB est impliqué (ARB, SRB, ORB, SRADDET, RNR, etc.) ;
- Intervenir, notamment en appui aux SD, pour mieux assurer le relai des politiques publiques en faveur de la biodiversité. Participer également aux réseaux internes à l'OFB en lien avec les thématiques de la mission (réseau MAPA) ;
- Communiquer auprès des acteurs régionaux, puis appuyer et coordonner pour le compte de la DR BFC les différents outils et dispositifs de mobilisation citoyenne en veillant à leur bonne articulation avec les stratégies ;
- Faciliter, dans le cadre du programme d'intervention de l'OFB, les programmes et actions de l'ensemble des partenaires et acteurs de la biodiversité en région BFC.

PROFIL RECHERCHÉ

- Niveau Bac + 5 ;
- Première expérience souhaitée dans le domaine de l'animation.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Connaissances :

- Connaissance des acteurs publics et privés dans le domaine de l'environnement ;
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales, des associations naturalistes et partenaires socioprofessionnels ;
- Connaissance des dispositifs de labellisation et de subventions dédiés aux projets en lien avec la biodiversité ;
- Connaissance des outils de planification, notamment en lien avec la préservation, protection, conservation des milieux naturels et aquatiques ;
- Connaissance générale des écosystèmes et des relations entre les êtres vivants et leurs habitats.

Savoir-faire opérationnel :

- Maîtriser les outils de SIG (QGIS) ;
- Maîtriser les outils de bureautique.

Savoir-être professionnel :

- Bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles ;
- Capacité à l'ingénierie de projets ;
- Capacité d'expertise technique et scientifique ;
- Capacité d'animation de réunions ;
- Capacité de négociation, être force proposition ;
- Autonomie et travail en équipe.

DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DRBFC/CMAAMT/F** à **recrutement@ofbiodiversite.fr**
copie : julien.bouchard@afbiodiversite.fr ;
- anne-laure.borderelle@afbiodiversite.fr ;
- antoine.derieux@oncfs.gouv.fr

Informations auprès d'**Anne-Laure BORDERELLE** (Directrice adjointe préfiguratrice OFB) – 06.85.06.99.96 ; d'**Antoine DERIEUX** (Directeur préfigurateur OFB) – 06.21.47.18.54 ou **Benjamin MERCIER** (chargé de mission) - 03.80.60.98.36

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **20 décembre 2019**